

le laisser reposer pour le mettre en état de vente. Evidemment, il ne fut pas vendu à Cardiff où il fut débarqué, mais envoyé à Manchester, Liverpool, Birmingham et York. Cela entraîna des frais additionnels. On prétend que l'alimentation manqua entièrement pendant quelques jours, ce qui en affaiblit considérablement la qualité et en diminua naturellement le prix qu'on put en obtenir.

J'appelle simplement l'attention du ministre du Commerce et du ministre de l'Agriculture sur cet état de choses, afin, si possible, qu'il ne se renouvelle point. Comme l'a dit l'honorable député d'Huron-Nord (M. Spotton), de part et d'autre nous avons écarté la politique de cette discussion. Nous voulons avant tout aider nos cultivateurs. Moi aussi, je sympathise avec ceux qui ont éprouvé des pertes aussi sérieuses et j'espère que d'une manière ou d'une autre le Gouvernement trouvera moyen de les dédommager dans une certaine mesure.

M. BOYES: Je ne veux faire que quelques observations pour le moment. Dès le début je puis dire qu'un bon nombre d'éleveurs de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter ont malheureusement été mêlés à cette affaire. Ils ont expédié leurs animaux par l'intermédiaire de la compagnie Richelieu et n'ont rien reçu en retour. Je serais peiné de donner à cette question une apparence politique, comme a cherché à le faire le ministre de l'Agriculture (M. Weir). Je m'intéresse beaucoup au sort des éleveurs et je ferais l'impossible pour voir à ce qu'ils soient compensés de toutes ces pertes. Les éleveurs de ma circonscription n'ont pas fait de reproche au Gouvernement; de fait, ils ont su gré au Gouvernement d'avoir aidé à leur fournir un marché pour la vente de leurs bestiaux en Angleterre. Ils ont constaté avec plaisir que le Gouvernement avait aménagé un certain nombre de bateaux pour le transport de leurs animaux. Dans de nombreuses occasions ils ont tenu à manifester leur satisfaction de ce que le Gouvernement s'était intéressé à cette question.

Certains honorables membres l'ont déjà signalé, il est bien malheureux que la compagnie Richelieu n'ait pas été dans une situation financière favorable. Elle s'occupait de la vente des bestiaux avant même d'aller s'établir dans l'ouest d'Ontario; elle y est arrivée juste au moment où on pouvait expédier des animaux. Elle en a reçu environ 600, ce qui est une expédition considérable, et, d'après les pièces justificatives, elle s'est servi des fonds obtenus de cette vente pour payer les expéditions antérieures. A cette occasion, cependant, elle a reçu un grand nombre d'animaux, mais n'a pas payé les expéditeurs. Par

suite de cette manière d'agir, je crois qu'un certain nombre des expéditeurs de ma circonscription vont se trouver à vrai dire en faillite.

Le très hon. M. BENNETT: La compagnie a-t-elle fait un premier paiement quand elle a accepté les bestiaux?

M. BOYES: Aucun, à ce que je comprends. Je me suis intéressé à cette affaire au point d'accompagner certaines délégations auprès des ministres et de me rendre à Montréal pour y représenter les expéditeurs. Or, nous n'avons obtenu, jusqu'ici, aucun résultat important. Je sais que les éleveurs sont incapables de fournir les fonds suffisants pour intenter une poursuite ou faire mettre ces hommes aux arrêts à Montréal. Je suggère au Gouvernement d'intervenir dans ce sens. Si, après avoir fourni les fonds nécessaires pour intenter une poursuite contre ces hommes, il est établi qu'ils ont volé les bestiaux,—et cela semble bien évident à l'heure actuelle,—ces hommes devraient être sévèrement punis. Il se peut que les armateurs en cause aient en leur possession des fonds provenant de la vente des bestiaux et qu'ils puissent ainsi rembourser une partie du prix de ces animaux. Quoi qu'il en soit, si le Gouvernement ne réussit pas à fournir des fonds dans ce but, je suggère qu'il fasse le geste qui a déjà été posé antérieurement lorsque le Gouvernement a accordé des compensations. Nous nous rappelons ce qui s'est passé après le grand désastre d'Halifax. Nous savons qu'il n'y a pas si longtemps encore les cultivateurs des régions dévastées par la sécheresse dans la Saskatchewan ont obtenu des secours quand ils n'ont pu réussir à récolter du blé. Si nous ne réussissons pas à obtenir l'appui financier des gens de Montréal, bien qu'à mon avis le Gouvernement ne doit pas être tenu comptable, au point de vue financier, selon les paroles du ministre du Commerce (M. Stevens), cependant, dans l'intérêt de ces éleveurs et de ces cultivateurs, je supplie le Gouvernement de s'occuper sérieusement de cette affaire et d'accorder, si possible, la compensation qu'il a déjà accordée dans d'autres cas. Je suis convaincu que ces éleveurs accueillaient avec reconnaissance un geste de ce genre et j'en serais bien heureux moi-même.

M. SANDERSON: Je désire simplement approuver l'opinion exprimée par les honorables représentants de Middlesex-Ouest (M. Elliott), d'Huron-Nord (M. Spotton), d'Huron-Sud (M. Golding) et de Middlesex-Est (M. Boyes). Deux ou trois cultivateurs de